

Promouvoir les savoirs éclectiques : les bibliothèques des bourses du travail fin XIXe - début XXe siècle

David Hamelin
Université de Poitiers

Résumé : Entre 1887 et 1914, les bourses du travail qui se développent en France mettent en place en leur sein un réseau inédit de bibliothèques aux objectifs multiples : favoriser l'éducation professionnelle, l'émancipation intellectuelle et sociale, créer une "contre culture" en opposition aux valeurs promues par l'école de la "République bourgeoise"... Centrale dans l'œuvre des bourses, faisant l'objet de discussions sur leur accessibilité, leur intentionnalité et apportant un large choix de lectures, ces bibliothèques rencontrent néanmoins un succès moindre que souhaité : aux limites financières pour constituer ces lieux d'éducation populaire, s'ajoute une fréquentation parfois décevante. Mais le paradoxe le plus notable réside dans la quasi absence de stratégie collective ou nationale en la matière de la fédération des bourses du travail, ou de la CGT, laissant ces bibliothèques évoluer et résoudre leurs difficultés seules, limitant de fait leur potentiel émancipateur.

Mots clefs : Bourse du travail, bibliothèques, syndicalisme, éducation populaire, Belle époque

Title: Promote eclectic knowledge: the libraries of labor exchanges late 19th - early 20th century. Abstract: Between 1887 and 1914, the labor exchanges which developed in France set up within them an unprecedented network of libraries with multiple objectives: to promote professional education, intellectual and social emancipation, to create a "counter culture" in opposition to the values promoted by the school of the "Bourgeois Republic" Central in the work of scholarships, being the subject of discussions on their accessibility, their intentionality and providing a wide choice of reading, these libraries nevertheless encounter a less success than desired: to the financial limits to constitute these places of popular education, a sometimes disappointing attendance is added. But the most notable paradox lies in the virtual absence of a collective or national strategy in the matter of the federation of labor exchanges, or of the CGT, leaving these libraries to evolve and resolve their difficulties on their own, thereby limiting their emancipatory potential.

Key-words: labor exchange, libraries, syndicalism, popular education, naughty nineties

Explorer les raisons ayant permis le développement d'un réseau de bibliothèques au sein des bourses du travail entre les années 1887 et 1914 à destination des ouvriers et des syndiqués, est rendu possible par un véritable renouveau des travaux de recherches ayant trait à l'éducation

populaire¹ et portant plus spécialement sur les bibliothèques dites « populaires » du XIX^e siècle². Les recherches plus éparses sur le mouvement syndical de la Belle époque rendent compte malgré tout de la prise en compte des dimensions culturelles et émancipatrices.

Différentes rencontres et travaux, soit de grandes échelles, soit pouvant s'identifier à de la micro-histoire, menés depuis une quinzaine d'année donnent à voir cette formidable profusion de bibliothèque sur le territoire français (plus de 10 000 au XIX^e siècle) et touchant un public très large³. Sans réduire ce phénomène multiforme à simplement trois courants de pensée (laïc républicain ; catholique ; socialiste révolutionnaire), il est évident à la lecture de la bibliographie que c'est le dernier courant précédemment cité qui a fait le moins l'objet d'analyses documentés et renouvelés. Est-ce à dire que les bibliothèques des bourses du travail que nous investiguons ici se rattachent au phénomène des bibliothèques populaires ? A ce sujet les spécialistes de la question restent prudents⁴. Notre contribution vise à apporter des compléments à ce débat en se positionnant inévitablement à ce propos.

L'histoire du syndicalisme et des bourses du travail sur lesquelles nous sommes revenus à différentes reprises connaissent un développement moindre⁵. Dans le champ historique, le

1 Christen C., Besse L. (sous la dir. de), *Histoire de l'éducation populaire, 1815-1945. Perspectives françaises et internationales*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 2017, 432 p.

2 Parmi les travaux les plus emblématiques, citons : Sandras A. (sous la dir. de), *Des bibliothèques populaires à la lecture publique*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2014, 542 p. ; Boulogne A., *Des livres pour éduquer les citoyens. Jean Macé et les bibliothèques populaires (1860-1881)*, Paris : L'Harmattan, 2016, 213 p.

3 Barbier F. (sous la dir. de), « Où en est l'histoire des bibliothèques ? ». *Histoire et civilisation du livre : revue internationale*, 2014, tome X, p. 7-12. ; Grelle B. *Des bibliothèques pour les ouvriers et des lectures de ceux-ci au XIX^e siècle : le cas de Roubaix*. Bernay : Société d'histoire de la lecture, 2010. 63 p. ; Sandras A. (sous la dir. de), *Des bibliothèques populaires à la lecture publique : colloque, Bibliothèque de l'Arsenal*, 6-7 juin 2014. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2014. 542 p. ; Brémand N. (coord.), *Les socialistes et la lecture au XIX^e siècle*, Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2020. 264 p.

4 Saillard D. dans son article intitulé *La bibliothèque de Marianne. Les bibliothèques populaires du Jura (1860-1914)* considèrent que les bibliothèques des bourses du travail, « ne sont pas des bibliothèques populaires au sens strict du terme » dans Sandras A. (sous la dir. de), *Des bibliothèques populaires à la lecture publique*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2014, p. 264. Alors que de son côté Marianne Arnold rappelle les éléments de conclusion de l'historien Jean-Yves Mollier à l'occasion du même colloque que « La bibliothèque populaire englobe énormément d'initiatives : associations philotechniques, polytechniques, bibliothèques paroissiales (devenues « bibliothèques pour tous » en 1936, laïcisées), bibliothèques des associations ouvrières, bibliothèque de la bourse du travail, bibliothèques des cellules communistes (1930-1981), bibliothèques des syndicats... bibliothèques des milieux anarchistes, bibliothèques des comités d'entreprises (1945-1970)... » dans Arnold M., « Les bibliothèques populaires, d'hier à aujourd'hui : 6-7 juin 2014, Paris », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2014, n° 2, (https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/les-bibliotheques-populaires-d-hier-a-aujourd-hui_64613).

5 Hamelin D. (sous la dir. de), « Les bourses du travail, retour sur un objet méconnu », *Les Cahiers d'histoire*, n° 116-117, juillet-décembre 2011, p. 11-162 ; Hamelin D., « Les bourses du travail : entre éducation politique et formation professionnelle », *Le Mouvement Social*, vol. 235, n° 2, 2011, p. 23-37 ; Hamelin D. « De l'enseignement professionnel aux savoirs éclectiques. Les bourses du travail et l'éducation (1887-1914) », *Former la main-d'œuvre industrielle en France. Acteurs, contenus et territoires (fin XIX^e et XX^e siècles)*, Coordonné par Juilliet C. et Llopert M., *Les cahiers du CNAM*, Vol. 9 et

syndicalisme est de moins en moins la préoccupation centrale des recherches ayant trait au travail, aux mouvements collectifs, en particulier pour la période 1880-1920. Cela n'a pas empêché depuis le milieu des années 2000 la multiplication d'apports réels à la connaissance de ce phénomène social ayant été apporté, en particulier autour des questions d'éducation et de formation syndicale, ou des rapports entre syndicalisme et justice⁶.

Mais que furent au demeurant ces bourses du travail, dont ne subsistent souvent que des images déformées, parfois mythifiées. Ces dispositifs syndicaux constituent un exemple significatif du détournement durant trois décennies par les ouvriers de l'objectif assigné. A l'image de la *Perruque*⁷ qui consiste à utiliser au détriment de l'employeur les outils, les matériaux ou s'octroyer du temps de travail au profit de l'ouvrier ou d'un groupe de salariés, les bourses du travail figurèrent une tentative de détournement du droit et des moyens publics au profit de l'intérêt collectif et syndical dans une perspective révolutionnaire.

En effet quand la première bourse du travail sort de terre en 1887, trois ans après la légalisation du syndicalisme en France, l'objectif de la municipalité de Paris pressée par des syndicats de plus en plus remuant est de favoriser l'accès aux syndicats à un local adapté afin que ceux-ci puissent se réunir mais aussi développer un service de placement des ouvriers indépendamment des services de placement privés aux mains des employeurs. Très vite le « modèle » bourse du travail essaime en France, essentiellement dans les villes à forte densité ouvrière. De façon complémentaire le mouvement des bourses du travail tente de se fédérer, ce qui se traduit en 1892 par l'organisation du congrès fondateur de la Fédération nationale des bourses du travail organisé à Saint-Étienne et qui accueille 27 bourses. Elles sont au nombre de 44 en 1895, année de la création de la CGT (688 syndicats sur 2314 existants soit 29,7 % et 209 558 syndiqués soit 47,9 % des effectifs), 93 en 1902, date du congrès de Montpellier présenté comme le second congrès fondateur de la CGT, et on compte enfin 103 unions de syndicats et bourses du travail en 1913. Cette même année marque cependant un tournant car il est alors décidé par la CGT de restructurer son organisation syndicale sur le plan territorial pour atteindre plus d'efficacité et agréger les syndicats et syndiqués d'un même département restant trop éloignés géographiquement de l'aire d'influence des bourses. De ce fait les bourses du travail doivent se transformer en unions départementales de syndicats, ce qui entraîne un lent dépérissement de leurs fonctions et de leur aura symbolique.

Une des forces des bourses et de la CGT dont elles deviennent l'incarnation sur le plan local, tout en gardant une relative autonomie est d'avoir su agréger des sensibilités socialistes plurielles (guesdistes, allemanistes, réformistes, anarchistes, syndicalistes révolutionnaires...), qui tout en s'affrontant parfois vivement en leur sein ont su conserver une relative cohésion, en évitant de fracturer cet outil syndical et social.

10, premier semestre 2018, pp. 103-124 ; Dreyfus M., Pigenet M. (sous la dir. de), *Regards croisés sur 125 années d'un syndicalisme de transformation sociale*, Dijon : Éditions universitaires de Dijon, 2019, 180 p.

6 Dans le cadre de notre propos sur les bourses du travail, nous ne négligeons pas la dynamique existant également du côté de l'histoire de l'anarchisme, apports, qui par certains aspects, peuvent utilement apporter des compléments et clés de compréhension.

7 Banville (de) E, *L'usine en douce. Le travail en « Perruque »*, Paris : L'Harmattan, 2001, 110 p. ; Kossmann R., *Sorti d'usines. La « Perruque », un travail détourné*, Paris : Syllepse, 2008, 179 p.

Les bourses, appuyées par la fédération des bourses du travail et dont la figure emblématique est Fernand Pelloutier, secrétaire de celle-ci à compter de 1895 et ce jusqu'à sa mort en 1901, vont s'employer à diversifier autant que possible leurs activités, bien au-delà des activités éducatives (dont les cours professionnels) et culturelles. Il s'agit d'articuler deux dimensions : assurer les besoins des syndiqués et ouvriers d'aujourd'hui et préparer les outils de la société socialiste de demain. Aussi pour répondre à la problématique de la main d'œuvre et de l'accès au travail, sont mis en place des services de placement, ce à quoi est lié le service de *viaticum* (secours de voyage pour la recherche d'emploi) et parfois, pour les plus grosses bourses, des secours de nuit pour l'hébergement des travailleurs. Aux difficultés d'accéder au droit dans le cadre d'un conflit prud'homal, des permanences juridiques composées de syndicats ou d'avocats militants sont mises en place⁸. Dans le but de contrer les experts médicaux des assurances peu enclins à reconnaître les accidents du travail, certaines bourses créent des services de contre-expertise médicale, voire des dispensaires médicaux... Pour faciliter les campagnes d'actions, les luttes et assurer le soutien interprofessionnel, les bourses se font propagandistes, lieux de réunions, organisatrices de fêtes, de collectes, de tombolas pour soutenir les luttes en cours, assurer les campagnes en faveur de la journée de huit heures ou de l'antimilitarisme...

C'est cette triple combinaison (assise territoriale et sociale, relative unité socialiste et création de multiples œuvres à destination des syndiqués et ouvriers) qui assurèrent une influence importante et réelle en France. Tant pour les pouvoirs publics, la presse y compris réactionnaire, que pour les pouvoirs publics, les bourses et la CGT, au potentiel révolutionnaire, demeurent des acteurs à ne points négliger, à admirer, à catalyser ou à abattre.

Penser la place des bibliothèques au sein des bourses du travail ne peut correctement s'effectuer que si on garde à l'esprit l'incroyable dynamique et volontarisme des promoteurs des bourses. Ces bibliothèques se placent ainsi dans un objectif éducatif porté par les bourses aux côtés d'autres dispositifs à visée éducative (cours professionnels ou d'enseignement général⁹, conférences éducatives, formation de section de pupilles accueillant les enfants de syndicalistes hors temps scolaire, initiatives culturelles tels que théâtre militant¹⁰, voire réalisation de films avec *le Cinéma du Peuple* à l'orée 1914¹¹...).

Parmi ces dispositifs, parfois appelées ces « œuvres syndicales », les bibliothèques ont fait l'objet de nombreuses conjectures. Mise en valeur par les syndicalistes eux-mêmes qui considèrent celle-ci comme une certaine fierté jusqu'à des périodes récentes, mais aussi par les chercheurs qui soulignent leur importance, leur sort, leur contenu reste à ce jour assez mysté-

8 Willemez L. « Quand les syndicats se saisissent du droit. Invention et redéfinition d'un rôle », *Sociétés contemporaines*, vol. n° 52, n° 4, 2003, pp. 17-38.

9 Pica G., *La Fonction éducative des bourses du travail dans le mouvement ouvrier (1895-1914)*, mémoire de maîtrise en histoire sous la dir. de Prost A. et de Robert J-L, Paris : Université de Paris 1, 1981, 278 p.

10 Gaudemer M., *Le théâtre de propagande socialiste en France, 1880-1914 : Mise au jour d'une fraction de l'histoire du théâtre militant*, Thèse de doctorat en Arts du spectacle sous la dir. de Biet C., Université Paris Ouest-Nanterre La Défense, 2009.

11 Cezar Mundim L. F., *Le public organisé pour la lutte : le cinéma du peuple en France et la résistance du mouvement ouvrier au cinéma commercial (1895-1914)*, Thèse de doctorat en Histoire sous la dir. de Pigenet M. et de Brandalise C., Universidade federal do Rio Grande do Sul et Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, 2016, 143 p.

rieux. Conscient de l'importance pour l'histoire du syndicalisme de ces fonds et dans la perspective de collecter des informations à leur sujet, dès la fin des années 1950, Jean Maitron alors directeur du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* transmis au milieu de l'année 1959 à 11 unions locales de syndicats se dénommant toujours Bourses du travail, un courrier resté sans réponse dans lequel il formulait la demande suivante :

... Nous nous permettons de vous demander si vous possédez des archives, si vous en avez établi le catalogue et si elles sont conservées de manière à ce qu'elles puissent être consultés. Dans ce cas, nous serions heureux de recevoir une copie de votre catalogue. Dans le cas où aucun catalogue n'existerait, nous aimerions savoir si vous vous proposez d'en établir un dans des délais rapprochés. Éventuellement, nous pourrions vous envoyer un de nos collaborateurs pour aider à la confection de cet instrument de travail.

L'année suivante Jean Maitron sollicite une vingtaine de collaborateurs du *Dictionnaire* dans cette même perspective, mais les résultats demeurent décevants : il n'a pas de traces de bibliothèques de bourse du travail et ne subsiste que certaines bibliothèques de syndicats telles celles du syndicat du Livre de Haute Loire pouvant être identifiées et inventoriées¹².

Actuellement, malgré les efforts des services d'archives départementales mais surtout des instituts régionaux ou fédéraux d'histoire sociale de la CGT, favorisant une meilleure recension, collecte et recension des archives de organismes de la CGT, dont les bourses du travail, le constat est souvent le même : la plupart des bibliothèques ont tout simplement disparu, sans que l'on sache dans la plupart des cas de quelle façon (destruction, vols, perte, donation...).

Aussi pour retrouver la façon dont ces bibliothèques ont été constituées, administrées, alimentées ou ont contenu, il est impératif de travailler au plus près des archives disponibles. Elles sont de nature différentes et éparses (bulletins ou publications des bourses du travail, rapports de police, correspondances, registres des compte s-rendus de réunions des instances des bourses...) et se retrouvent éparpillées (archives départementales, archives municipales, archives syndicales, collections privées...).

Notre objectif sera ici au travers de l'étude d'une vingtaine de bourses de travail et sans prétendre à l'exhaustivité ou à refermer le débat, de comprendre les processus à l'œuvre autour de trois questionnements : Tout d'abord qu'est ce qui prévaut à la mise en place de bibliothèques au sein des bourses ? Par ailleurs, comment celles-ci s'administrent et fonctionnent-elles quotidiennement ? Il s'agit enfin de mesurer la fréquentation et les mesures pour accroître leur influence ?

Créer des bibliothèques : une nécessité idéologique ?

Noël Terrot qui fut à l'origine de la première somme sur l'histoire de la formation des adultes en France a particulièrement bien saisi l'essence émancipatrice des bourses et le rôle qu'elles tentent de jouer :

12 Maitron J., *Le Mouvement social*, n° 36 (Juil. - Sep., 1961), pp. 28-37.

Les bourses pour permettre cette action doivent devenir un véritable centre d'éducation comprenant une bibliothèque, un office de renseignements, un musée social permettant l'exposition des produits du travail, des cours d'enseignement général et professionnel. Mais ce rôle des bourses ne doit pas se limiter à la formation individuelle des adultes, elles doivent fournir aussi à l'organisation ouvrière les moyens d'une analyse globale de la société dont elles doivent constituer plus tard l'organisation de base.¹³

Dans cette optique, la bibliothèque tient une place essentielle au sein de la bourse du travail. Toute action revendicative exige un travail d'étude et de documentation constant et régulier. D'où un travail d'acquisition de périodiques, journaux, revues, rapports sur des enquêtes ouvrières...

C'est sans doute ce qu'entendait Fernand Pelloutier par le terme « office de renseignements¹⁴ ». Ce travail de documentation incombait le plus souvent au secrétaire de la bourse du travail ou, pour les bourses de plus grande importance, à un bibliothécaire archiviste. À Paris, une commission de la bibliothèque était chargée d'une telle tâche.

De par le développement des cours professionnels, le service de bibliothèque devait fournir ceux-ci en ouvrages techniques sans cesse réactualisés. Il semble que les premiers budgets des bibliothèques furent investis en grande partie dans l'acquisition de ce type d'ouvrages. Des bourses du travail possédant de gros moyens financiers, comme celles de Paris, purent acquérir des ouvrages dans les domaines les plus variés des connaissances humaines. Cette réalité est cependant plus nuancée pour des bourses de petites tailles.

Il est possible d'identifier au moins quatre raisons principales à la mise en place de tels services : il s'agit en premier lieu de légitimer la place, l'utilité, les aspects concrets du syndicalisme. Les syndicalistes savent d'expérience que pour disposer d'une assise locale, professionnelle ou institutionnelle, ils ne peuvent se contenter d'incanter des lendemains qui chantent. Il s'agit de répondre concrètement à l'absence quasi-totale de politique publique de protection des ouvriers¹⁵ en développant des services concrets gérés par les ouvriers eux-mêmes.

Il s'agit ensuite de marquer leur réelle défiance à l'égard de l'école et de l'enseignement public. L'école de la Troisième République est considérée comme une école de classe pour les syndicalistes, d'où leur défiance au corps des instituteurs, qui n'auront la possibilité de rejoindre

13 Terrot N., *Histoire de l'éducation des adultes en France. La part de l'éducation des adultes dans la formation des travailleurs : 1789-1971*, Paris : L'Harmattan, 354 p.

14 Pelloutier F., *Histoire des bourses du travail : origine, institutions, avenir*, Paris : A. Coste, Schleicher, 1921, p. 141.

15 La dynamique syndicaliste révolutionnaire de la Belle époque n'est pas étrangère à la mise en place des « premières » lois sociales : Loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail établissant le principe de la responsabilité patronale ; Passage à la journée de travail à huit heures des mineurs le 29 juin 1905 ; Loi instituant le Code du travail du 28 décembre 1910...

la CGT qu'en 1909¹⁶. L'accès à des cours des conférences éducatives, à des cours professionnels ou des savoirs éclectiques (matières générales telles le français, les mathématiques...) se placent en concurrence de l'école de cette « République bourgeoise ». Les bourses s'imaginent comme un foyer éducatif à part entière dans lequel la bibliothèque joue un rôle essentiel.

La troisième raison permettant la création de bibliothèques est liée au fait que celles-ci doivent fréquemment se positionner au service d'un des services phares des bourses du travail à savoir les cours professionnels. Si les promoteurs des bourses envisagent et génèrent de nombreuses œuvres syndicalistes, peu d'entre elles sont susceptibles de générer des fonds importants. En définitive à de rares exceptions, l'essentiel des fonds publics perçus par les bourses le sont d'abord pour l'organisation des cours professionnels et ensuite le service de placement des demandeurs d'emplois. Ces cours, outre des enseignants compétents et des locaux et machines adaptés nécessitent également l'acquisition d'ouvrages de nature technique ou professionnel pour assurer aux apprentis et élèves la garantie d'un enseignement de qualité et d'accéder à des ouvrages coûteux qu'ils n'ont pas la possibilité d'acquérir pour eux-mêmes, ouvrages essentiellement financés par le ministère du commerce.

Le dernier objectif est de préparer et de favoriser la construction de la société future. Dans cette optique syndicaliste révolutionnaire, l'éducation et la formation jouent un rôle prépondérant. Il faut en définitive former ces futurs gestionnaires non spécialistes, pour qu'ils ne soient pas coupés des autres ouvriers et restent attachés aux idéaux syndicalistes et autogestionnaires. La bourse du travail avait donc vocation à se muer en une « commune ouvrière en voie d'organisation » dépourvue de tout fonctionnement bureaucratique. Pour Fernand Pelloutier, il s'agissait « d'élever le sentiment » et « d'étendre les connaissances de la classe ouvrière¹⁷ ».

Le livre est ainsi une « arme » à la disposition des ouvriers pour s'émanciper au présent et préparer à la société de demain. Cette exigence pouvait faire l'objet de débats entre militants dont certains déploraient l'existence, dans les rayons des bibliothèques populaires, voire des bibliothèques des bourses elles-mêmes, de romans d'« évasion ». Les bibliothèques des bourses se construisent en porte à faux de certaines pratiques culturelles, à l'image de la lecture, massive au XIX^e siècle de roman-feuilleton en dotant les bibliothèques d'ouvrages sociologiques, d'économie politique, de sciences sociales, de philosophie et d'œuvres littéraires dont la lecture devait être considérée comme profitable (à l'image des œuvres d'Émile Zola ou d'Anatole France).

Réglementer les bibliothèques

Bâtir une bibliothèque au sein d'une bourse suppose une organisation minimale qui est formalisée le plus souvent via un règlement configurant l'accès et le fonctionnement des bibliothèques. Ces règlements quand ils existent demeurent plus ou moins détaillés.

¹⁶ Montant G., *Des amours laborieuses. L'école, les enseignants, la formation professionnelle et l'apprentissage dans les congrès et la presse de la Confédération générale du travail de 1895 à 1921*, Montreuil : Institut CGT d'histoire sociale, 2000, 393 p.

¹⁷ Pelloutier F., *Histoire des bourses du travail*, *op. cit.*, p. 180.

La bourse du travail de Marseille créée à l'automne 1887 organise très vite la mise en œuvre d'une bibliothèque. Elle fait connaître aux lecteurs de son bulletin un règlement de treize articles¹⁸. Tout en précisant ses objectifs, à savoir « élever le niveau intellectuel et technique des membres des chambres syndicales ouvrières de Marseille ». Il est rappelé qu'elle est placée « sous l'autorité du conseil d'administration de la bourse du travail » qui a pour fonction de statuer « sur les achats de livres, sur les demandes à adresser aux particuliers en vue d'obtenir le plus de volumes possibles ». Cette bibliothèque est gérée par un bibliothécaire-archiviste. L'accès aux ouvrages demeurent très encadré et les non-adhérents ne peuvent en profiter, car « Les livres de la bibliothèque ne pourront être prêtés qu'aux membres à l'Union ». Les membres des organisations syndicales peuvent y accéder mais dans ce cas « seulement sur la présentation d'une autorisation signée par un membre du Conseil de ce Syndicat ; dans ce dernier cas le Syndicat du titulaire du volume est responsable¹⁹ ». Si aucun abonnement n'est exigé, il en coûte néanmoins 0,05 centimes par ouvrage emprunté, et 0,10 centimes pour chaque semaine de retard aux termes des un mois maximum d'emprunt.

À Nîmes la bourse du travail de la ville ne prévoit pas à notre connaissance de règlement spécifique mais fait apparaître dans ses propres statuts des éléments de réglementation de celle-ci. À l'article 32 est ainsi précisé que « Les ouvrages de la bibliothèque seront remis à tous ceux qui en feront la demande pour lire à domicile, moyennant la garantie par signature d'un membre du conseil administration et seulement pour un maximum de dix jours. Passé ce délai, le conseiller signataire sera tenu de faire rentrer le dit ouvrage avec une amende pour le délinquant de 15 centimes²⁰ ».

Toutes les bourses ne disposent pas de règlement, et plus largement peu de ceux existants ont pu être retrouvés.

La bourse de Constantine qui dispose d'une bibliothèque de taille modeste laisse accéder plus facilement aux ouvrages de celle-ci. Elle présente les conditions de lecture de cette façon :

« Les personnes qui désirent emporter les ouvrages à domicile doivent laisser leurs noms et adresse au Secrétaire, sur la recommandation d'un Membre du Conseil d'administration de la Bourse. Ils ne peuvent être gardés plus de huit jours, ou tout au moins sans en avertir le bibliothécaire²¹ ».

Il est notable de constater que de très nombreuses bourses assignent aux personnes en charge de la bibliothèque, une double mission : assurer le fonctionnement de la bibliothèque

18 *L'Ouvrier syndiqué : Organe officiel de l'Union des chambres syndicales ouvrières des Bouches-du-Rhône et de la Bourse du travail de Marseille*, n°17 Aout, Septembre, Octobre 1888, p. 4.

19 Lors du congrès de la fédération des bourses du travail tenu à Rennes en 1898, le seul des congrès dont le rôle des bibliothèques est discuté, un débat animé, mais ne se traduisant par aucune conclusion oppose les représentants des bourses de Clermont-Ferrand et Nice à ceux des bourses de Nantes et Paris. Aux sources des discussions l'accès de la bibliothèque aux non syndiqués. Si pour les premiers, il importe de donner l'envie aux ouvriers de se syndiquer et l'accès à la bibliothèque peut constituer une forme de motivation, les derniers considèrent qu'on ne peut parler qu'aux syndiqués et qu'il faut « conquérir ceux-ci à nos idées ».

20 *Bulletin officiel de la bourse du travail de Nîmes*, n°1, 1er trimestre 1894, p. 6.

21 *Bulletin officiel de la bourse du travail de Constantine*, n°1, 1er décembre 1899, p. 18.

mais aussi gérer l'archivage des documents, sinon des abonnements. Ces deux fonctions sont généralement identifiées dans l'intitulé même du mandat, à savoir le bibliothécaire-archiviste. Il n'est pas possible en l'état de nos recherches d'identifier de prédispositions types ou de sociologie type des militants acceptant de prendre ces responsabilités. Nos sondages tendent à montrer qu'ils sont issus de différentes tendances politiques (socialistes ou anarchiste) et d'un large spectre professionnel (cultivateur, lithographe, cheminot, tonnelier, layetier, ouvrier en soie de porc, ouvrier du bâtiment...)²².

Si on peut considérer qu'il existe un certain idéal type de bourse du travail, incluant notamment la création de bibliothèques et d'un maximum de service utiles aux syndiqués et aux ouvriers, toutes les bibliothèques ne sont pas constituées en même temps et avec le même empressement.

À Angers, le principe de la mise en œuvre d'une bibliothèque est discuté à compter de 1894 et se traduit par une ouverture officielle au 1^{er} janvier 1895. Les premiers fonds sont constitués par l'envoi du ministère du commerce et par quelques dons. Pour accompagner son fonctionnement, une somme est prélevée chaque année sur la subvention municipale allouée à la bourse. Ce principe vise à enrichir régulièrement la composition de la bibliothèque. À la fin 1899, la bibliothèque comporte 1200 volumes (ouvrages techniques, œuvres de vulgarisation en particulier en histoire et en science...) ce qui au regard de la taille de la bourse est une réelle réussite²³.

La bourse du travail du Lyon étudiée par David Rappe²⁴ rend compte des tâtonnements possibles. En effet un premier embryon apparaît en 1895, soit deux ans après la création de la bourse de Lyon. Mais ce n'est qu'à compter de 1906 qu'une volonté claire se manifeste en la matière. En 1895, c'est en raison de difficulté de stationnement des personnes qui s'adressent au bureau de placement empêchant le bon fonctionnement de celui-ci que l'idée d'une bibliothèque émerge. Les militants syndicalistes ont ainsi peur des mouchards ou des militants qui évoqueraient trop de sujets politiques et ainsi faire fuir les employeurs qui viennent apporter leurs offres d'emploi. L'idée apparaît donc de mettre en place une petite salle de lecture pour désengorger ce bureau de placement. Une petite salle est ainsi aménagée en ce sens en 1896 mais son contenu demeure limité (archives de la bourse du travail, quelques ouvrages remis par la préfecture, le ministère du commerce...).

À la suite de la réorganisation de la bourse du travail en 1906, un travail plus serré est entrepris via la nomination d'un archiviste en charge de la bibliothèque. Ainsi chaque mois une somme d'un montant de 13 francs est attribuée à la bibliothèque pour l'achat d'ouvrages, ponc-

22 L'hétérogénéité de l'origine du personnel syndical ayant animé des bibliothèques est aussi constaté par Crozat A. dans son mémoire intitulé *Instruire pour révolter ou les débuts de l'action éducative de la bourse du travail de Paris*, mémoire de fin d'étude sous la dir. de Richter N., Villeurbanne : École nationale supérieure des bibliothèques, 1984, p. 22.

23 Poperen M., « Création des bourses du Travail en Anjou 1892-1894 », *Le Mouvement social*, n° 40 (Juil. - Sep., 1962), pp. 39-55.

24 Rappe D., *La bourse du travail de Lyon. Une structure ouvrière entre services sociaux et révolution sociale*, Lyon : ACL, 2004, 222 p.

tionné sur les subventions que la bourse reçoit et parallèlement des ouvrages sont demandés au ministère.

La première année le bilan est mitigé, les possibilités financières demeurant insuffisantes. Les ouvrages de référence de Victor Hugo, d'Émile Zola, de Mikael Bakounine ou de Karl Marx ne peuvent être acquis. De surcroît il n'y pas de classement rendant difficile la recherche des ouvrages.

Au regard de ces constats, la bibliothèque est réorganisée, ce qui favorise son essor entre 1908 et 1911. Elle est ainsi ouverte sur horaire de bureau, ouverte à tous mais seuls les syndiqués peuvent emporter les ouvrages, et des soirées familiales sont prévues en son sein pour la valoriser. Ensuite, en 1913, un service de bulletin de commande/consultation est mis en place pour les syndiqués ne pouvant passer sur les horaires d'ouverture.

Des bibliothèques aux moyens limités et dépendantes

Développer des contenus à la fois pertinent et diversifié suppose de disposer de réelles capacités d'investissement. Or les bourses qui œuvrent en même temps à développer différents services (cours professionnels, *viaticum*, dispensaires...) eux-mêmes coûteux doivent opérer des arbitrages, d'autant que les pouvoirs publics (mairies, départements, ministères...) qui subventionnent ces bourses dédient ces fonds à des fins spécifiques d'une part et les syndiqués d'autre part ont des attentes en matière de fourniture de services.

Il n'existe hélas que peu de traces des montants alloués au fonctionnement des bibliothèques. Le bulletin de la bourse du travail de Nîmes détaille les activités de la bourse et rend compte des choix budgétaires opérés :

Année	Budget annuel	Budget alloué à la bibliothèque	Pourcentage	Dépenses effectives
1895	4 143,3 frs	166,35 frs	4,01	
1896	4 047,15 frs	250 frs	6,17	216,85 frs
1898	4 377 frs	300 frs	6,85	

Tableau : Éléments reconstitués à partir des procès-verbaux de réunion du conseil d'administration de la bourse du travail de Nîmes.

Pour la bourse du travail de Paris, la plus importante des bourses de France, la part concédée à la bibliothèque apparaît faible et très irrégulière. Anne Crozat note des écarts « *entre 1/6 du budget total en 1888 (pour pouvoir constituer un fonds) et 1/18 en 1889, ce qui ne se traduit pas même par une augmentation en valeur absolue*²⁵ ».

Fondamentalement le montant accordé à la mise en place et au fonctionnement des bibliothèques dépend des arbitrages opérés par les administrateurs des bourses. Des sondages que nous avons réalisés, il semble que ce soit la bourse du Toulouse qui ait investi proportionnelle-

25 Crozat A., *Instruire pour révolter... Op. cit.* p. 21.

ment la part la plus importante à sa bibliothèque puisque sur 10 820 francs de subvention, un crédit annuel de 2 110 francs est réservé pour celle-ci²⁶.

Dans la perspective d'autonomie que se donne les bourses, l'achat pourrait apparaître comme une priorité, afin de ne pas dépendre des dons et des envois des ministères. À la bourse du travail de Paris, seuls 36,4 % des ouvrages ont fait l'objet d'une acquisition sur fonds propres, les deux tiers restants provenant de dons. Plus généralement, dans les différentes bourses étudiées, la part des achats est moins importante que les dons et envois. Même si les syndicalistes peuvent le regretter, l'obsession de la maîtrise des dépenses fait que le don est privilégié.

Les dons viennent principalement de deux origines distinctes : en premier lieu, les dons issus du ministère du commerce assurent pour nombre de bourses l'octroi et l'envoi de volumes et ouvrages en quantité importante. Certains sont reçus automatiquement quand d'autres font l'objet d'une demande du secrétariat de la bourse, voire de la fédération des bourses du travail pour le compte d'une ou de plusieurs bourses. Il s'agit avant tout d'ouvrages à visée technique intéressant les différents métiers représentés au sein des bourses. Ils s'articulent aux cours professionnels dispensés et sont essentiellement destinés aux professeurs et aux élèves. Une seconde catégorie d'ouvrage est transmise par ce ministère sont ceux ayant trait aux questions sociales à l'image des publications de l'Office du travail²⁷ relatives à la législation industrielle, ou encore ceux concernant d'autres composantes du mouvement ouvrier telles les coopératives ou les mutuelles. Enfin le ministère du commerce peut transmettre dans des proportions moindres des livres traitant d'économie, d'histoire ou dictionnaires de langue française.

Les donations de particuliers sont également nombreuses mais ne sont pas toujours aisées à identifier. Elles peuvent être le fait de « simple » militant, mais aussi très fréquemment de notables soucieux de l'éducation des ouvriers. C'est le cas par exemple de David Caillon, conseiller municipal de Niort qui en 1896 offre neuf ouvrages à la bibliothèque de la bourse du travail de Niort. La bourse du travail de Poitiers reçoit quant à elle plusieurs ouvrages en 1899 par Théophile Ducrocq, ancien doyen de la Faculté de droit de Poitiers et professeur de droit administratif et de législation financière à Paris au moment de ce don²⁸.

Ces dons peuvent être d'autres natures. En 1905, par exemple au moment de la dissolution de l'Université populaire de la ville²⁹, les ouvrages en sa possession sont l'objet d'un don à la bibliothèque de la bourse. Enfin des partenariats peuvent également voir le jour. Ainsi un

26 VIIe Congrès national des bourses du travail : [tenu à] Rennes du 21 au 24 septembre 1898 / Fédération des bourses du travail de France et des colonies, 1898, p. 317.

27 L'Office du travail créé en 1891 préfigure la création du ministère du travail de 1906 et concentre ses efforts dans l'élaboration de statistiques et d'études ayant trait à la question du travail. Cet office publie entre 1893 à 1914 26 recueils ambitionnant de donner un état complet d'un thème étudié (Apprentissage, travail à domicile législation ouvrière...). Pour aller plus loin : Lespinet-Moret I., *L'Office du travail, 1891-1914, La République et la réforme sociale*, Rennes, PUR, 2007, 374 p.

28 Cantamessa L., *Les débuts du syndicalisme en Poitou-Charentes : 1884-1914*, Thèse en histoire du droit sous la dir. de Augustin J-M, Université de Poitiers, 2005, p. 694.

29 Les rapports entre Universités populaires et bourses du travail sont très fréquents. Les dons d'ouvrages de ces universités aux bourses sont repérés à plusieurs reprises.

accord est signé avec la Ligue de l'enseignement du département de la Vienne permettant aux syndiqués de bénéficier d'un choix élargi dans d'autres catégories d'ouvrages.

À l'instar de nombreuses bourses, c'est l'option du don pour ne pas grever les maigres finances des bourses qui est privilégié pour initier et constituer une bibliothèque consistante. À Nantes, le principe de la mise en place d'une bibliothèque au sein de la bourse est posé dès le mois de septembre 1893. Un appel à don est lancé et la bourse de la ville reçoit dans les mois qui suivent des ouvrages dont le détail est présenté dans le bulletin de la bourse. En 1905, la bourse de Nantes, compte près de 1 000 ouvrages, soit à peu près le même volume que la bourse du travail voisine de Saint Nazaire. À Brest, les volumes de la bibliothèque ont été fournis par l'Université populaire³⁰.

Structurer méthodologiquement les bibliothèques

Il n'existe pas un classement unique des fonds des bibliothèques, même si des similarités sont notables. Une règle semble se dessiner néanmoins. Plus le nombre d'ouvrages est important, plus des efforts de classification se font jour.

Noë Richter qui fut un des pionniers des travaux sur les bibliothèques populaires considèrent que « les bourses du travail auraient été parmi les premières institutions françaises à adopter les nouvelles méthodes documentaires³¹ ». Ainsi les bourses s'inscrivent dans cette nouvelle discipline appelée « documentation » initiée par les Belges, Paul Otel et Henri la Fontaine, faisant que celle-ci tente de dépasser un style de bibliothèque qui jusque dans les années 1890 se borne à la conservation du livre.

La bourse de Paris par exemple structure son fonds en six catégories à savoir dessin, questions sociales, économie industrielle, histoire, géographie, ouvrages techniques. Ce sont environ 200 nouveaux ouvrages qui sont intégrés par an de 1888 à 1893, puis une moyenne de 140 par an de 1895 à 1907. On dénombre ainsi 2700 publications en 1907.

La bibliothèque de la bourse du travail de Poitiers est de taille beaucoup plus modeste et comporte environ 300 volumes en 1904. Elle est structurée en trois catégories : en premier lieu les ouvrages techniques, puis dans un second temps les ouvrages liés aux lois ouvrières, économie, questions sociales et enfin les divers livres ayant trait à la littérature, histoire, sciences, géographie. Cette dernière catégorie donne à voir une grande hétérogénéité de livres, résultant de la façon dont la bourse a constitué ce fond. A cela s'ajoute différents périodiques : *Le Journal Officiel*, les *Bulletins de l'Office du travail*, les *Bulletins de l'Inspection du travail*, ainsi que des journaux professionnels, locaux, régionaux ou nationaux.

A Nîmes, nous disposons du catalogue complet de la bibliothèque de la bourse de la ville. Les ouvrages sont regroupés en six séries : Histoire, Géographie, Encyclopédie. Etc. (43 vol.) ; Romans, Poésies, Théâtre (116 vol.) ; Sociologie, Sciences, Économie politique et so-

30 Geslin C., *Le syndicalisme ouvrier en Bretagne : jusqu'à la Première Guerre mondiale*, Rennes : Presses Universitaires Rennes, 2014, p. 529.

31 Richter N., *L'Éducation ouvrière et le livre*, Bibliothèque de l'Université du Maine, Le Mans, 1982, p. 70.

ciale (155 vol.) ; Mémoires (107 vol.) ; Technologie (107 vol.) ; Législations et documents divers (64 vol.)³².

Il n'est pas toujours aisé, faute d'archives accessibles d'identifier l'évolution des fonds de ces bibliothèques. On dispose de ces données pour la bibliothèque de la bourse du travail de Roanne³³. Ouverte en 1901 et comprenant à son démarrage 48 volumes, elle en compte 123 en 1903, puis 517 en 1906 et encore 601 en 1907. En 1910, on dénombre 851 volumes. Au sein de cette bourse ce sont les volumes intégrés dans la catégorie « Instruction générale qui comporte le plus de volumes. Les 384 ouvrages de cette catégorie comprennent le compte rendu des congrès de la CGT, des catalogues d'exposition universelle, des dictionnaires et encyclopédies. Y sont également intégrés des abonnements aux périodiques, *La Voix du Peuple* qui est l'organe officiel de la CGT, *La Vie ouvrière* de Pierre Monatte, *Pages libres* de Charles Guieysse, revue ayant été structurée dans le sillage du mouvement des universités populaires ou encore *La revue syndicaliste* d'Albert Thomas (regroupant la parole des syndicalistes réformistes de la CGT), mais aussi le *Journal de Jean Pierre* (périodique dédié aux enfants) ou *L'espérantiste*, organe promouvant cette langue à prétention universelle.

La seconde catégorie d'ouvrages par ordre d'importances sont ceux intégrés dans la catégorie *Littérature et théâtre* comportant 351 ouvrages. Si la diversité des ouvrages et auteurs sont de rigueur, on note l'attention portée à trois auteurs emblématiques de la période : Émile Zola avec ses œuvre complètes constituées de 48 volumes, Honoré de Balzac avec 44 titres, mais surtout Victor Hugo dont 66 titres sont accessibles au public. On y retrouve également de nombreux ouvrages de Romain Rolland, Léon Tolstoï, Octave Mirbeau, Anatole France, Maxime Gorki, Jules Vallès ou encore Louise Michel.

Enfin les volumes regroupés sous la dénomination *Professionnelle et technique*, comprenant 116 ouvrages. Il s'agit de volumes appuyant les cours professionnels développés par la bourse du travail. Les sous thématiques sont les suivantes : Bâtiment (35 livres), Textile (32), Métallurgie (14), Poterie (14), Charronnage et carrosserie (2), Cuir et peaux (3) et ceux portant sur l'enseignement technique au nombre de 29.

Une fréquentation difficile à évaluer

Il reste difficile de quantifier précisément le phénomène. Faute de registre accessible, il est possible d'identifier certains mouvements par le biais de procès-verbaux de réunions notamment ou de publications dans la presse syndicale. Ce qui demeure certain c'est que la fréquentation d'une part et la nature des lectures apparaissent souvent décevantes au regard des objectifs.

Au sein de la bourse du travail de Poitiers, seuls 21 ouvrages ont fait l'objet de prêt en 1902. Il s'agit pour l'essentiel d'ouvrages à caractère professionnel.

³² *Bulletin officiel de la bourse du travail de Nîmes*, n° 43 15 décembre 1898, pp. 610-615, IHS CGT du Gard.

³³ Dubuis P., *Roanne la bourse du travail 1892-1914. Roannais solidaires*, Imprimerie Espace Graphique, 178 p.

À Saint Etienne, le succès est beaucoup plus fort : environ 80 ouvrages sont empruntés en moyenne par mois en 1905, et le chiffre s'élève à 10 par jour en 1910. En 1910 l'administration de la bourse se dit heureuse de constater une telle émulation, ce qui permettrait notamment d'éviter les dangers de l'alcoolisme pour la classe ouvrière. Les ouvrages d'Émile Zola semblent les plus lus. L'administration dans ses réunions constate qu'il faudrait plusieurs exemplaires des Rougon-Macquart.

A Fougères en novembre 1905, le dénommé Jousse secrétaire de la bourse du travail de la ville demande une subvention de 60 francs à la municipalité, la bibliothèque étant très sollicitée face aux demandes de 400 lecteurs. En novembre 1907, Jousse rappelle qui a été « servi depuis 5280 volumes » se réjouissant que la classe ouvrière délaisse « le cabaret pour la lecture ».

Au sein de grosses bourses du travail, les chiffres de la fréquentation et des emprunts peu apparaissent décevants et pas du tout en adéquation avec le nombre d'adhérents. En 1912, à Lyon par exemple, ce sont 344 ouvrages prêtés à 118 syndiqués (sur un total 14 000 adhérents). L'année suivante, ce sont seulement 409 ouvrages empruntés.

Au sein de la bourse du travail de Paris, la fréquentation est importante surtout l'après-midi et en soirée, la bibliothèque étant ouverte jusqu'à 22 heures. Ce phénomène s'explique par le fait que le matin les ouvriers se rendent dans les ateliers et les chantiers afin de s'y faire employer. La plupart des lecteurs parcourent la presse générale, professionnelle et syndicale. Un nombre plus réduit s'adonne à la lecture de romans et autres manuels. D'après les travaux d'Anne Crozat³⁴ entre 1896 et 1899, le nombre de lecteurs empruntant des livres se situent entre 100 et 250. Le nombre de syndicats parmi lesquels les lecteurs se recrutent est lui aussi assez faible, même s'il est difficile d'établir une correspondance entre groupes professionnels et lecteurs.

1896-1897				
Professions	Employés de commerce	Boulangers	Mécaniciens de précision	Orfèvres
Nb de volumes empruntés	97	52	48	45

1899				
Professions	Peintres	Opticiens	Travailleurs du nettoyage	Administrateurs de la Bourse
Nb de volumes empruntés	158	66	47	45

34 Anne Crozat, *Instruire pour révolter... Op. cit.* p. 21.

Innover pour diffuser ?

La difficulté à constituer des bibliothèques répondant aux objectifs éducatifs des militants de bourses se heurtent nous l'avons dit, à la modestie des moyens d'acquisition des ouvrages, laissant les bourses, malgré certains filtrages, en proie aux dons et tout ce que ceux-ci peuvent comporter de lectures considérées comme « inadéquates ». C'est à l'aune de ce constat qu'est présenté à l'occasion du congrès de la fédération des bourses du travail d'Alger un projet présenté par un certain Sieurin, typographe visant à mettre en place des « bibliothèques roulantes », soutenu en cela par plusieurs bourses (Bagnères-de-Bigorre, Bourges...) et présenté par le secrétaire de la fédération Georges Yvetot.

Le projet s'inspire très directement d'initiatives générées par des instituteurs de différentes communes de l'Est de la France, souhaitant compléter l'action des universités populaires en permettant l'accès facilité à des ouvrages « sociologiques et scientifiques ».

Le fonctionnement de cette bibliothèque, dite roulante, consisterait en ce qu'une partie des volumes serait prêtée à chaque Bourse, laquelle, après en avoir eu le dépôt pendant trois ou six mois — le temps de permettre à ses adhérents d'en prendre lecture — les échangerait contre d'autres livres envoyés trois six mois auparavant à une autre Bourse et, ainsi de suite. Par ce moyen, on diminuerait les frais d'achats répétés de volumes ; en outre, les ouvrages n'étant que momentanément à la disposition des syndiqués, on stimulerait leur zèle pour la lecture : nous savons tous que l'on ne fait guère cas de ce qui est continuellement à notre portée, tandis qu'on se bouscule pour avoir connaissance d'une chose passagère³⁵.

Cette initiative inédite pose pour la première fois la question de la mutualisation des moyens et envisage donner un rôle direct à la fédération des bourses du travail, ce service devant être placé sous son égide. Ce projet vise également à faciliter la création de bibliothèques pour les bourses les plus modestes. Cette bibliothèque roulante serait alimentée « en s'adressant directement aux auteurs ou éditeurs de ces ouvrages et aux hommes, qui, depuis quelques années, se sont consacrés à l'éducation de la classe ouvrière³⁶ ». De ce fait il y aurait peu de dépenses et la fédération aurait la seule charge de l'envoi des livres par le train (prix plus intéressant que la poste). En outre, en cas de perte ou de détérioration des volumes, ce sont les bourses qui devraient s'acquitter de la dépense.

Manquant vraisemblablement de temps, la conférence des bourses ne discute pas de ce projet et plusieurs délégués demandent alors à ce que ce projet puisse être soumis par voie référendaire aux bourses de la fédération. Mais cette initiative bien que riche et innovante ne verra pas de traduction. Les bibliothèques bien qu'elles constituent une vitrine des activités et une source de fierté restent des initiatives d'essence locales, donc soumises aux aléas du fonctionnement et des moyens tant humains que financiers des bourses.

³⁵ *Xe Congrès national des bourses du travail de France et des colonies tenu à Alger les 15,16, 17 et 18 septembre 1902*, Alger : Typographie et Lithographie Adolphe Jourdan, 1902, p. 149.

³⁶ *Ibid.*, p. 149

Conclusion

Le développement des bibliothèques au sein des bourses du travail est un phénomène essentiel dans l'histoire de ces institutions ouvrières et plus généralement un véritable effort d'éducation ouvrière dans une dimension nationale, même si incomplète. Au regard des autres services offerts par les bourses c'est celui qui a connu la généralisation la plus importante. En 1907 sur 136 bourses, 116 en possèdent une. En 1910/1911 sur 141 bourses 131 en possèdent une. Mais cet essaimage consistant est contrebalancé par une influence modeste à la différence des cours professionnels que ces bibliothèques sont notamment censées appuyer. Même si nous ne disposons pas de chiffres fiables en la matière, il est certain que ces bibliothèques n'ont pas l'aura que peuvent avoir les cours professionnels qui rassemblent des dizaines de milliers de stagiaires.

Il est néanmoins nécessaire d'identifier quelles sont les raisons ayant limité leurs incidences ? Plusieurs d'entre-elles ont pu être invoquées telles que la modestie des moyens matériels et humains dévolus à ces fonctions, les compétences limitées des animateurs des bibliothèques, peu d'entre-deux étant professionnels du livre ou encore le paradoxe entre volonté d'autonomie, de maîtrise des bourses et la faible autonomie dans les choix des ouvrages constituant leurs bibliothèques. À notre sens des déterminants plus forts doivent être recherchés : en premier lieu, l'échec relatif de ces bibliothèques confrontent les syndicalistes de la CGT aux limites de l'autodidaxie. En effet l'expérience montre qu'il ne suffit pas de mettre des ouvrages à la portée des adhérents et travailleurs pour qu'un engouement pour la lecture s'enclenche, il faut qu'une bibliothèque ait des moyens de se faire connaître, de s'inscrire dans un réseau... Ensuite il faudrait pouvoir mesurer de façon plus précise quels sont les effets de l'existence de bibliothèques syndicales ou issues d'autres organismes sociaux. Nombre de syndicats, indépendamment des bourses, développaient également leurs services. Selon les statistiques du ministère du commerce en 1905, sur 4 625 syndicats, toute affiliation confondue groupant 751 576 ouvriers ou employés, 1059 d'entre eux disposent d'une bibliothèque professionnelle³⁷. Dans ces conditions il apparaît certain que de nombreux syndicats sont autosuffisants en la matière, limitant la portée potentielle des bibliothèques liées aux bourses. Enfin il faut pointer la quasi-absence de stratégie nationale sur le sujet tant de la fédération des bourses que de la CGT. Même si les leaders syndicalistes peuvent s'enorgueillir du réseau des bibliothèques des bourses, le manque de stratégie nationale et collective (valable pour d'autres catégories de service) ne permet pas à celles-ci de prendre toute leur place.

³⁷ *Bulletin de l'office du travail* n°8, août 1905, p 702